

Avis de constitution

SOCIETE « ASSENA PLUS SERVICES SARL » en abrégé « ASS »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 8E TRANCHE PRES  
DU MARCHE COCOVICO, Lot 18, Ilot 252

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/07/2023, et enregistrés au CEPICI le 27/04/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ASSENA PLUS SERVICES SARL »

en abrégé « ASS »

Objet :

- Fournitures de bâtiments
- Travaux publics, Génie-civil BTP
- Prestations de services
- Divers. .Et pour la réalisation de l'objet social :
  - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
  - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
  - la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
  - la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
  - et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 8E TRANCHE PRES  
DU MARCHE COCOVICO, Lot 18, Ilot 252

Dirigeant(s) M TANO TANO MICHEL JACKSON (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-08719 du 28/06/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°57409/GTCA/RC/2023 du 28/06/2024

